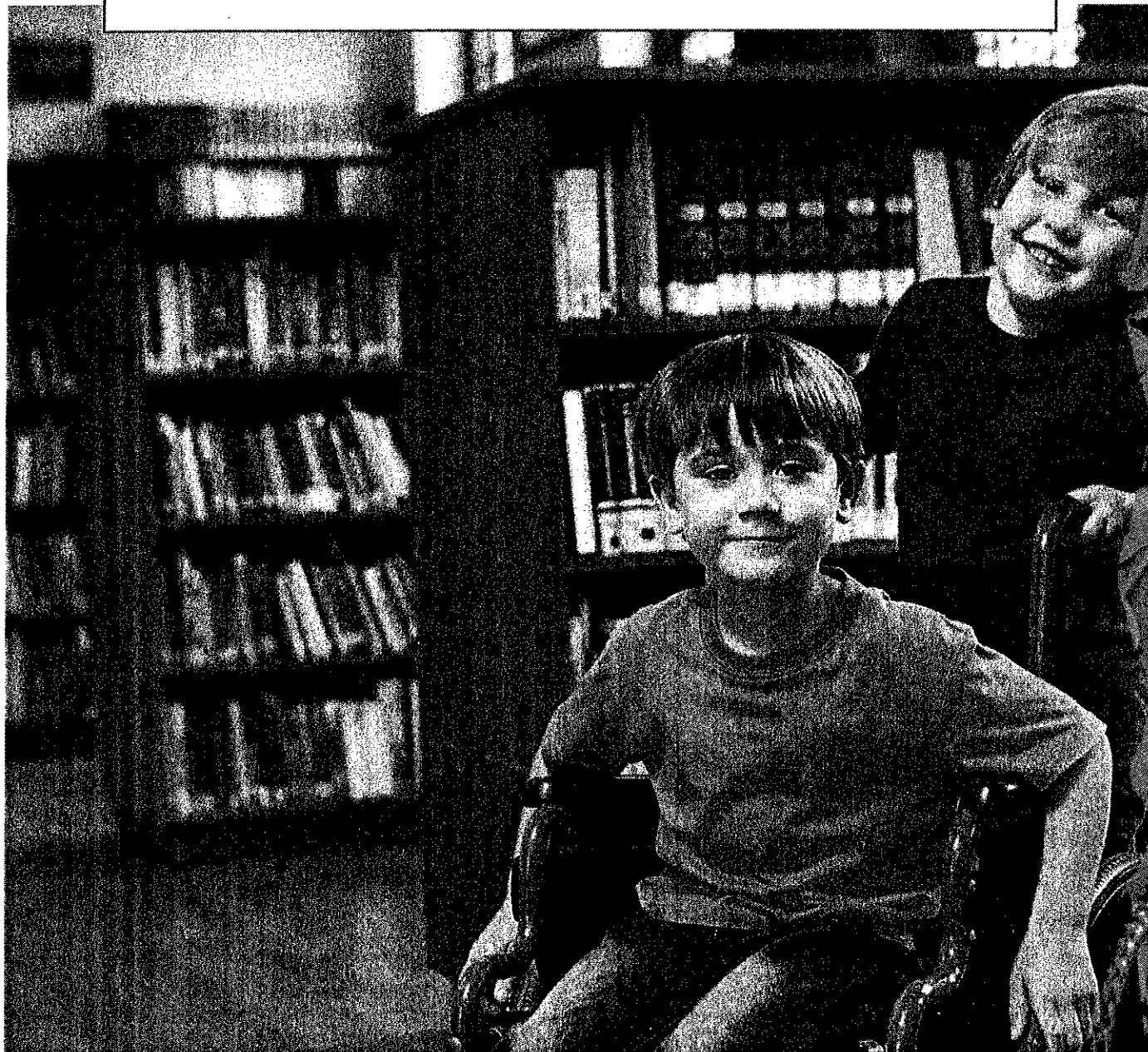


REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ



ECOLE SACRE-COEUR



logo de
l'établissement



REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ

IDENTITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT

Nom de l'établissement scolaire :

Ecole sacré-cœur

Nom du chef d'établissement :

Amélie Demontier

Adresse de l'établissement :

12 av du Périgord

Code postal : 24490

Ville : La Roche Chalais

Téléphone : 05 53 91 40 88

Fax :

Site web : <http://ecole-sacrecoeur.e-monsite.com>

e-mail : sacre-coeur.lrc@wanadoo.fr

Siret :

78171142900014

Naf : 78171142900014

Nom de l'association gestionnaire (personnalité morale) :

OGEC sacré-cœur

Nom du président : Bénédicte Bonne

Adresse de l'association :

12 AVENUE DU PÉRIGORD

Code postal : 24490

Ville : LA ROCHE-CHALAIS

Nombre d'établissements recevant du public (ERP) : 1

REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ

RENSEIGNEMENTS SUR LE(S) ÉTABLISSEMENT(S) RECEVANT DU PUBLIC

Nom de l'établissement :

Ecole Sacré-Coeur

Classement :

Type : N+R

Catégorie :

1^{ère}

2^{ème}

3^{ème}

4^{ème}

5^{ème}

Effectif de l'ERP :

Personnel : 8

Public : 51

Total : 59

L'ERP possède plusieurs niveaux (étages et sous-sol) :

Un Ad'AP a-t-il été déposé : oui non

• Si oui :

Nom du dépositaire de l'Ad'AP :

CGEC Sacré-Coeur

n° d'Ad'AP :

date :

durée de l'Ad'AP :

• Si non :

Établissement nouvellement construit

Établissement conforme aux règles d'accessibilité au 31 décembre 2014

Arrêté préfectoral de prorogation

Prestations fournies par l'établissement :

Cantine

garderie - (tous les matins à partir de 7h30)
tarif : 10 € / mois

Etude - goûter fourni - tous les soirs de 17h à 18h
tarif : 18 € (15 € pour les maternelles)

Établissement partiellement accessible, pouvant nécessiter un accompagnement ponctuel.

REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ ÉQUIPEMENTS D'ACCESSIBILITÉ

Matériel	Localisation	Date d'intervention	Description
✓			Les équipements ne nécessitent pas d'entretien.
✓			
✓			
✓			
✓			
✓			
✓			
✓			
✓			
✓			

REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ

FORMATION DU PERSONNEL

Action de formation	Description	Effectifs formés	Date (réalisée ou programmée)
> Présence d'AUS + renseignant ASH	Sensibilisation du personnel au public handicapé	toutes	
>			
>			
>			
>			
>			
>			
>			
>			
>			

REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ

PIÈCES ADMINISTRATIVES

Sont joints au présent registre, les documents suivants (cocher les pièces jointes disponibles en fonction de la situation de l'établissement) :

- Si l'établissement est accessible :

- Attestation établie par un contrôleur technique ou par un architecte prévue aux articles L 111-7-4 et R 111-19-27 du CCH pour les bâtiments nouvellement construits
- Attestation d'accessibilité prévue aux articles L 111-7-3 et R 111-19-33 du CCH, pour les établissements conformes aux règles d'accessibilité au 31 décembre 2014 pour les bâtiments existants

- Si un Ad'AP a été déposé :

- Copie du dépôt d'Ad'AP (ou de l'attestation de l'approbation de l'Ad'AP en cas d'Ad'AP de patrimoine)
- Calendrier de mise en accessibilité
- Point d'étape pour les Ad'AP comportant plus d'une période
- Attestation d'achèvement d'Ad'AP (attestation accessibilité aux personnes handicapées dite « HAND »)

- Si l'établissement n'est pas accessible et qu'aucun Ad'AP n'a été déposé :

- Copie de l'arrêté préfectoral accordant une prorogation du délai de dépôt de l'Ad'AP
- Copie du dépôt d'Ad'AP lorsqu'il aura été effectué

- Dans tous les cas de figure :

- Le diagnostic d'accessibilité
- Les arrêtés préfectoraux accordant les dérogations aux règles d'accessibilité le cas échéant
- La notice d'accessibilité quand elle existe (obligatoire en cas d'autorisation de travaux ou de permis de construire)
- Un plan de masse de l'établissement scolaire quand il se compose de plusieurs ERP (facultatif mais vivement recommandé)
- La plaquette informative de la DMA intitulée « Bien accueillir les personnes handicapées »
- Les attestations de formation du personnel (pour les ERP de 1ère à 4ème catégorie)